



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°396

Economie, Organisations, Société

de l'Université Paris Ouest
Nanterre La Défense

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Renaud FILLIEULE, Université Lille1 – Sciences et Technologies

Experts :

Mme Carole AUBERT DE VINCELLES, Université de Cergy-Pontoise

M. Jean-Christophe BARBATO, Université de Nantes

M. Samuel GRANDVAL, Université du Havre

Mme Fleur LARONZE, Université de Haute-Alsace

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Benoît MULKAY



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Économie, Organisations, Société* (EOS, ED 396) présente l'originalité d'être co-accréditée par une université, l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et par une grande école d'ingénieur, l'Ecole Nationale Supérieures des Mines de Paris (Mines ParisTech). Ces deux établissements relèvent de deux PRES distincts, mais leur collaboration doctorale repose sur des liens scientifiques qui ont été tissés depuis de nombreuses années. L'ED EOS regroupe 11 unités de recherche, dont 6 unités mixtes de recherche (UMR) et 5 équipes d'accueil (EA). Parmi ces unités, 4 sont propres à Paris Ouest (CEROS, CERPOS, Economix, SOPHIAPOL), 3 aux Mines ParisTech (CERNA, CGS, CSI), et 4 relèvent de plusieurs établissements et donc aussi de plusieurs écoles doctorales (CRESPPA, IDHE, ISP, Ladyss).

L'ED 396 est pluridisciplinaire puisqu'elle recouvre l'économie, la gestion, la sociologie, la démographie et l'histoire contemporaine. Ces disciplines sont appelées à dialoguer, notamment lors de la journée annuelle de l'école doctorale qui porte sur un thème transversal.

Le nombre de doctorants inscrits était de 347 au 1^{er} janvier 2012 (environ 82 % à Paris Ouest et 18 % aux Mines) pour 96 directeurs de thèse titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), soit un rapport moyen de 3,6 doctorants/HDR. Il se déroule une soixantaine de soutenances par an. Le budget de l'ED s'élève à environ 65 k€ pour 2012, ses principaux postes étant dans l'ordre les missions étudiants (déplacements en colloque ou sur le terrain), les missions jury de thèse, et le financement des colloques et séminaires (que l'Université Paris Ouest délègue à ses écoles doctorales).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED 396 relève de deux entités bien différentes, une université et une grande école. Le mode de fonctionnement de chacun de ces deux établissements présente des spécificités, par exemple en matière de financement de la thèse (exigé aux Mines, pas à Paris Ouest) et de durée de la thèse (limitée à 5 ans aux Mines, à 7 ans à Paris Ouest). En dépit de ces modes de fonctionnement hétérogènes sur certains points, la greffe semble avoir bien pris entre les deux établissements, et les doctorants de part et d'autre ont l'occasion de se rencontrer dans des séminaires ou des journées d'études sur les deux sites.

L'école doctorale EOS relève, avec les cinq autres ED de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, d'un collège doctoral qui existe depuis 2009, mais formellement depuis 2012 seulement. Son rôle est de répartir les contrats doctoraux de l'Université entre les écoles doctorales, selon un double critère : le nombre d'inscrits en première année de thèse et le nombre de soutenances sur les trois dernières années. Le collège vise également à renforcer l'offre de formation transversale (langues, informatique, etc.). Il ambitionne enfin de jouer un rôle d'harmonisation, de concertation et de mutualisation des moyens entre les ED, mais n'est pas encore doté de statuts ni de budget propre. Sa relation avec le conseil scientifique de Paris Ouest est actuellement sujette à discussion. La situation du collège doctoral n'apparaît donc pas pour le moment pleinement satisfaisante, ce qui peut s'expliquer par son apparition très récente.

Le conseil de l'ED 396 est quasiment conforme à l'arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale (il manque juste une personnalité extérieure). Il se réunit deux ou trois fois par an. Les décisions quotidiennes sont prises par un directoire composé du directeur (Paris Ouest), du co-directeur (les Mines), et d'un représentant de chacune des quatre disciplines (économie, gestion, histoire, et sociologie-démographie) ; ces représentants sont élus par les membres du conseil mais n'en sont pas membres. Ce directoire décide des aides financières distribuées aux doctorants lors de trois sessions annuelles, et il organise la journée annuelle de l'école. Il est annoncé qu'il va laisser sa place à un bureau émanant du conseil, de façon à renforcer les liens entre le conseil et l'exécutif de l'ED. La composition de ce bureau n'est cependant pas encore définie.

En matière de personnel administratif et de locaux, la situation est satisfaisante, avec une personne de catégorie A et deux de catégorie C, ainsi que trois bureaux et deux salles à destination des doctorants (néanmoins, ces deux salles sont communes à quatre ED de Paris Ouest). L'efficacité de la cellule administrative est soulignée par les doctorants rencontrés par le comité.

La politique de communication passe par le courrier électronique et par un site internet. Un nouveau site au format « WordPress » est en construction, qui vise à permettre davantage d'interactivité avec les doctorants et les



anciens doctorants. Compte tenu de la double localisation de l'école doctorale (à Nanterre et dans Paris), ces sites internet ont un rôle particulièrement important à jouer (les doctorants eux-mêmes le soulignent) pour faire circuler l'information sur les manifestations qui se déroulent d'un côté et de l'autre. La communication passe aussi par une plaquette à destination des salons, et par deux livrets annuels qui présentent respectivement les thèses inscrites et les thèses soutenues.

En ce qui concerne le choix des sujets de thèse, le rôle de l'ED 396 consiste à vérifier l'adéquation entre sujet, directeur de thèse et unité de recherche. Pour les contrats doctoraux, un jury de chaque discipline classe les candidats après audition. Le directoire effectue ensuite un interclassement en tenant compte de la qualité des candidats et de l'équilibre entre les unités de recherche. Enfin, ce classement est confirmé par un vote du conseil de l'école doctorale en formation restreinte (sans les étudiants). La sélection des candidats pourrait néanmoins devenir plus délicate si le nombre de contrats doctoraux continue à baisser (14 contrats en 2008 et 7 en 2012). Du côté de l'École des Mines, quatre contrats sont alloués par an, un pour chacune des trois unités de recherche et un quatrième attribué à tour de rôle.

L'école doctorale est adossée à des unités de recherche bien reconnues dans leurs domaines (11 unités dont 6 UMR). Sa politique scientifique propre est axée sur les thématiques qui rassemblent les différentes disciplines dont elle s'occupe. Cette politique se manifeste principalement par la journée annuelle des doctorants qui se tient dans les locaux de l'École des Mines. Les intervenants sont de jeunes docteurs issus de l'ED 396, dont les présentations sont discutées par des représentants d'une autre discipline ou d'un autre laboratoire. Les thèmes de cette journée sont transversaux comme par exemple économie et société, crise, salariat, etc. L'autre axe majeur de sa politique scientifique est le financement des colloques de ses unités constitutives (environ six colloques par an).

Le dynamisme de la politique internationale de l'ED EOS se manifeste essentiellement par un financement fortement accru des déplacements de doctorants à l'étranger. Alors que les missions en France sont restées à peu près stables (une dizaine par an), le nombre de missions à l'étranger a plus que doublé entre 2009 et 2012 (de 12 à 30 missions par an). Onze conventions de cotutelle ont été signées en 2011 et 2012. Une convention d'échanges existe avec l'école doctorale de sociologie d'Alger, mais elle n'a pas encore été concrétisée. Un projet similaire est en préparation avec l'école doctorale de sciences économiques de Naples, et avec Moscou. La mise en place effective de tels réseaux d'échanges constituerait un atout supplémentaire indéniable en matière d'internationalisation.

Encadrement et formation

Avec 347 doctorants pour 96 directeurs HDR, le taux d'encadrement s'établit à 3,6 doctorants/encadrant, ce qui est un taux assez élevé.

L'encadrement du travail des doctorants est principalement effectué par les directeurs de thèse et par les unités de recherche à l'occasion de leur séminaire doctoral. Un effort particulier est exercé depuis trois ans par l'ED EOS, puisqu'à partir de la 4^{ème} année de thèse la réinscription n'est autorisée par l'ED que sur présentation par le doctorant d'un « document d'avancement » d'une quinzaine de pages, contresigné par le directeur de thèse.

Les règles d'encadrement des thèses ont été clarifiées au cours des dernières années. Les directeurs de thèse sont désormais bien identifiés par leur appartenance à l'une des 11 unités de recherche et à l'un des deux établissements co-accrédités. Une homologation du conseil scientifique de Paris Ouest est requise pour les directeurs de thèse appartenant à d'autres établissements. Ce même conseil scientifique recommande de limiter à 10 le nombre de thèses par encadrant (ce qui semble déjà beaucoup), mais cette norme n'est pas obligatoire et l'ED EOS ne l'applique pas (ou pas encore) de façon stricte. Le dépassement de la norme de 10 thèses par encadrant est souvent dû à des thèses qui s'éternisent. L'école doctorale compte donc faire respecter la règle en réduisant la durée des thèses, qui est actuellement en moyenne de 5,47 années. La politique volontariste menée en la matière depuis quelques années a eu l'effet paradoxal, mais seulement temporaire, d'augmenter la durée moyenne des thèses, puisque des thèses inscrites depuis de longues années ont fini par être soutenues. Cependant, on observe d'ores et déjà, dans un tableau qui compare les années 2008-2009 et 2011-2012, une nette diminution des inscriptions longues. L'ED EOS conduit maintenant une politique qui limite à sept le nombre d'inscriptions en thèse à Paris Ouest. À l'École des Mines, le nombre d'inscriptions autorisées est limité à cinq.

Le taux de thèses financées par les différents dispositifs est tout à fait convenable (pour une ED en sciences sociales), puisqu'il s'élève à 48 %. Le nombre de contrats doctoraux de l'Université Paris Ouest tend néanmoins à se réduire. La question du financement d'une thèse qui déborde les trois années de contrat doctoral n'est pas évoquée dans le rapport. Lors de la visite du comité, il est apparu que la solution apportée à un tel dépassement est, soit celle d'un poste d'ATER, soit l'allocation chômage.

En matière de formation, l'ED EOS s'appuie sur ses unités de recherche constitutives qui proposent des séminaires doctoraux, ainsi que sur l'Université Paris Ouest qui a mis en place, d'une part des formations transversales (langues, informatique, sensibilisation au plagiat, etc.) et d'autre part des modules à vocation professionnalisante (outils pour



l'enseignement, valorisation du doctorat, etc.). Les doctorants rencontrés lors de la visite étaient informés sur ces formations et y avaient effectivement recours. Une évaluation des modules professionnalisants leur a été proposée, mais il ne semble pas que cette évaluation soit généralisée à l'ensemble de la formation doctorale. Le manque qui apparaît dans l'offre de formation actuelle est celui de l'ED EOS proprement dite. Le projet présenté indique que des cours disciplinaires et transversaux de niveau doctoral pourraient être proposés dans le cadre de l'ED elle-même, mais il subsiste une interrogation sur leur financement qui ne semble pas pouvoir être assuré par l'ED dans le cadre de son budget actuel. À noter que des doctorales sont organisées par l'intermédiaire de l'École des Mines.

Pour ce qui est de la nature obligatoire ou facultative de ces formations, le paysage est contrasté, ce qui ne doit pas être considéré comme un défaut compte tenu des différences entre les disciplines de l'ED. L'École des Mines exige 120 heures de formation sur la durée de la thèse. À Paris Ouest, le laboratoire EconomiX impose 60 heures de formation de niveau doctoral en économie en première année de thèse. Pour le reste, la formation est facultative et l'objectif de l'équipe de direction de l'école doctorale n'est pas de mettre en place une formation obligatoire. La direction exprime aussi sa méfiance vis-à-vis de l'instauration d'un éventuel système d'ECTS qui pourrait conduire à passer sa thèse « par morceaux ».

L'école doctorale envisage de mettre en place un livret qui témoigne du parcours de l'étudiant pendant sa thèse, en indiquant séminaires et formations suivis. Ce livret n'est pas présenté dans le projet de l'ED mais il constituerait sans conteste un plus pour les doctorants, en matière d'évaluation de leurs compétences et pour favoriser leur insertion professionnelle.

L'ED EOS propose une formation ouverte au plan national et international, comme on le constate dans les statistiques sur l'origine des doctorants : la moitié viennent de masters d'une autre université, et 14 % sont de nationalité étrangère.

Suivi et insertion

Une enquête d'insertion des docteurs a été menée trois ans après l'obtention du diplôme, conformément aux recommandations du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ). Pour les docteurs qui ont soutenu leur thèse entre 2006 et 2008, cette enquête a obtenu un excellent taux de réponse (de 85 % à plus de 95 % selon les années). Elle indique un taux d'insertion moyen dans l'enseignement supérieur et la recherche (52 %) remarquable, ce qui peut être dû à la politique d'incitation et d'appui à la publication menée par l'ED et les unités de recherche. Entre 2007 et 2012, une quinzaine de docteurs ont obtenu des prix et distinctions académiques pour leur thèse.

Des modules de formation à l'insertion professionnelle et de valorisation de la thèse sont mis en place avec l'aide d'une cellule dédiée au sein de l'Université Paris Ouest.

Un réseau d'anciens est créé depuis 2009 sous la forme d'une association, mais cette dernière n'a pas été évoquée par la direction ni par les doctorants au cours de la visite. La création d'un annuaire des doctorants et docteurs est envisagée et mériterait en effet d'être finalisée.

● Appréciation globale :

L'ED 396 *Économie, Organisations, Société* est attractive au plan national et international, et peut se targuer de très bons taux de soutenance et d'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche. Son association avec l'École des Mines est une réussite et cette co-accréditation université-grande école constitue un atout pour les doctorants de part et d'autre. L'école doctorale vient de traverser une période de transition au cours de laquelle les règles d'encadrement et de durée des thèses ont été rationalisées et rendues plus rigoureuses dans l'intérêt même des doctorants. Le bilan est donc positif mais la dynamique qui a été enclenchée doit se poursuivre dans toute une série de domaines tels que la gouvernance, la politique scientifique, la formation doctorale, et la communication à destination des doctorants et des anciens élèves. En dépit des progrès accomplis, les doctorants ont encore le sentiment que l'ED pourrait jouer un rôle plus important dans leur préparation. Les relations avec un collège doctoral de création toute récente vont devoir être clarifiées et les incertitudes levées concernant le futur périmètre et financement de l'ED au sein de ce collège.

● Points forts :

- Très bons taux de financement et de soutenance.
- Forte insertion dans l'enseignement supérieur.
- Bonne attractivité au niveau national et international.

- Association efficace avec l'École des Mines.
- Adossement à des unités de recherche solides et impliquées dans l'encadrement doctoral.
- Moyens en personnel administratif adéquats au regard de l'ED.

- Points faibles :
 - Incertitude sur les moyens futurs du collège doctoral et de l'ED, ainsi que sur leurs périmètres respectifs.
 - Pas de formation doctorale propre à l'ED.
 - Insuffisante fluidité de l'information sur les séminaires et formations proposés par les différentes unités de recherche et les différentes disciplines.
 - Politique scientifique encore peu développée.
 - Encadrement des doctorants peu harmonisé entre les laboratoires et les sites.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait tout d'abord aider à clarifier les relations entre le tout nouveau collège doctoral et ses ED constitutives, et favoriser leurs synergies. Se pose ensuite la question des moyens financiers et humains attribués à l'école doctorale. Le potentiel en personnel administratif est satisfaisant, mais l'ED ne dispose d'aucun moyen en matière de formation doctorale. Or elle doit aussi impulser sa propre politique de formation, comme elle envisage bien de le faire dans son projet, une formation complémentaire de celle des unités de recherche et de la formation purement professionnalisante. Enfin, l'établissement devrait veiller à poursuivre l'enquête d'insertion des docteurs dont les résultats très satisfaisants sont l'un des critères majeurs d'évaluation.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement

université
Paris Ouest

Nanterre La Défense

école doctorale

éoS
Économie
Organisations
Société


MINES PARIS
ParisTech

**CAMPAGNE D'HABILITATION,
VAGUE D**

Observations relatives au rapport
d'évaluation de l'ÉCOLE DOCTORALE :

ED 396

Réponse au Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°396 « Economie, organisations, société »

François Vatin, Directeur de l'ED jusqu'au 1er Juillet 2013

Jean-Claude Sardas, Co-directeur de l'ED

Christophe Benavent, Administrateur Provisoire à partir du 1er Juillet 2013

Les points forts

Nous remercions le comité de visite de l'AERES pour l'appréciation positive portée sur notre école doctorale et sur son bilan des quatre dernières années.

Le comité a en particulier souligné l'attractivité de l'école doctorale Economie, organisations, société tant au niveau national qu'international ainsi que l'originalité et la réussite de son association avec une école d'ingénieur, Mines Paris Tech. Nous souhaitons poursuivre et approfondir cette collaboration.

L'efficacité de l'équipe administrative ainsi que sa disponibilité ont été confirmées par les doctorants rencontrés par le comité de visite.

La politique volontariste menée pour réduire la durée des thèses et mettre fin aux thèses qui s'éternisent a commencé à porter ses fruits. Le comité a noté que le suivi des thèses par l'école est plus rigoureux. Par ailleurs, les équipes de recherche de l'école doctorale sont apparues plus sélectives dans le choix de leurs doctorants et font plus attention aux conditions de financement des thèses. Nous allons poursuivre l'orientation suivie sur ces deux registres, même si la réduction des capacités de financement des thèses par les contrats doctoraux nécessite une politique pro-active de l'école doctorale en matière de diversification des financements. Nous avons commencé à y œuvrer et nous poursuivrons dans cette voie.

De la même façon, en faisant des aides à la recherche pour les doctorants le premier poste budgétaire, l'école doctorale est devenue partenaire incontournable pour les doctorants qui bénéficient d'un soutien financier tout au long de leur thèse, notamment pour l'accès aux terrains de recherche et à la communication de leurs résultats dans les congrès internationaux. Il

est indispensable de poursuivre dans cette voie.

Enfin, le comité met en avant les résultats d'une enquête d'insertion réalisée essentiellement en s'appuyant sur les anciens directeurs de thèses des docteurs concernés, et qui montre la bonne insertion professionnelle des docteurs de l'ED EOS, diplômés entre 2006 et 2008, tout particulièrement, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce pourcentage est de 52% en moyenne sur 3 ans. Ce résultat témoigne de la nécessité de poursuivre le soutien à des recherches doctorales de haut niveau quitte à tempérer l'objectif de réduction de la durée des thèses.

Les points faibles ou les interrogations sur l'avenir

Les résultats obtenus par l'école sont comme le comité a pu l'observer en grande partie liés à la hauteur des moyens engagés. Le maintien de cette qualité et son amélioration dépendront de la capacité de l'école doctorale à maintenir un même niveau de moyens.

Il apparaît nécessaire aux yeux des évaluateurs, des doctorants et de l'équipe de direction d'ouvrir un nouveau cycle de réflexion sur les axes scientifiques d'échange interdisciplinaires :

- en prolongeant la dynamique enclenchée par les journées de l'ED
- pour tenir compte de la double évolution des thématiques de recherche dans chaque discipline et des enjeux sociétaux sous-jacents.

Cette réflexion pourrait aboutir à la mise en place de séminaires communs proposés avec l'aide des différents laboratoires autour d'un programme ouvert et cohérent.

L'approfondissement de la relation avec l'Ecole des Mines, la valorisation et la publicité des travaux des doctorants, l'information sur les différents séminaires mis en place par les unités de recherche passe par le développement des échanges et une attention soutenue portée au bon fonctionnement du nouveau site de l'ED, à son alimentation régulière, à sa mise à jour. Cet effort sera poursuivi et renforcé au travers d'outils collaboratifs et à une plus grande fréquence de communication.

En termes de gouvernance, conformément à la convention qui lie l'Université de Nanterre et Mines Paris tech, le Président de l'Université et le directeur de Mines Paris Tech désignent d'un commun accord le directeur de l'école doctorale et un co-directeur pour l'assister. Conformément à l'organisation adoptée lors de la précédente évaluation, le directeur et le co-directeur se sont entourés d'un directoire, instance collégiale qui prend les décisions courantes notamment budgétaires. Un changement organisationnel a été mis en œuvre afin de renforcer la coordination entre l'équipe de direction et conseil de l'école doctorale : le directoire est remplacé par bureau du conseil élu par ce dernier. Cette nouvelle organisation est en place depuis le conseil de l'école doctorale du 24 juin 2013.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

